

Questions orales

faire en sorte qu'il soit déposé immédiatement à la Chambre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député a raison de dire que les gens s'intéressent beaucoup au prix, mais ils s'intéressent plus au prix international qu'aux éventuelles petites variations que permet cette formulation. J'invoque naturellement ce que seront les cours mondiaux, et je ne pense pas que le député non plus puisse les prédire.

Pour répondre à la seconde partie de cette question, il faudrait que je consulte le ministre qui va revenir à la Chambre. Je ne pense pas qu'un accord officiel ait été signé; je pense qu'il y a simplement eu un échange d'intentions mutuelles entre gens de parole, mais il faudra que je vérifie.

* * *

AIR CANADA

DEMANDE DE VÉRIFICATION DES COMPTES—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au premier ministre en l'absence du ministre des Transports. Étant donné que le taux de roulement du personnel de direction d'Air Canada est remarquablement élevé depuis 1968, année de la nomination de M. Yves Pratte à la tête de cette société, et que depuis la nomination de M. Pratte le personnel d'Air Canada a des problèmes de moral auxquels on a donné un vaste écho et qui nuisent aux activités de cette compagnie aérienne au point que son rendement ne satisfait plus la clientèle canadienne, le premier ministre voudrait-il étudier cette question très importante et envisager une enquête sur les activités de cette société de la Couronne, et éventuellement le remplacement de M. Pratte?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord avec les prémisses de cette question.

* * *

[Français]

LES FINANCES

ON SUGGÈRE L'ÉTABLISSEMENT D'UN RÉGIME DE RISTOURNES POUR FAVORISER LE CONSOMMATEUR

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Pourrait-il dire à la Chambre, à la lumière du succès remarquable remporté par les ristournes ou remboursements offerts par les manufacturiers d'automobiles pour relancer cette industrie en stagnation, s'il a l'intention d'étudier la possibilité d'établir un tel programme de ristournes s'appliquant à divers produits de consommation jugés essentiels, en vue de relancer l'économie, tout en permettant aux consommateurs canadiens d'avoir accès aux produits disponibles à des prix plus acceptables?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la question englobe tellement de facteurs qu'une réponse simple est impossible à donner au cours de la période des questions orales. Je pourrais peut-être donner une réponse plus détaillée par écrit.

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

LA SANTÉ

LES VICTIMES DE LA THALIDOMIDE—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES INDEMNISATIONS

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Ma question a trait aux victimes de la thalidomide. Étant donné qu'il y a quelques mois le ministre a déclaré à la Chambre que le dossier était toujours ouvert, peut-il dire si l'on en est arrivé à des règlements satisfaisants entre les victimes de la thalidomide et la compagnie responsable?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, en avril 1973, j'avais indiqué qu'à la suite de discussions avec la Richardson-Merrell (Canada) Limited, cette dernière avait tenté d'en arriver à des règlements avec tous les cas relatifs à la thalidomide qui étaient encore en suspens, c'est-à-dire des cas presque exclusivement de la province de Québec. La compagnie s'était engagée à en arriver à des règlements, et avait demandé aux parents concernés de se trouver un conseiller juridique afin d'en arriver à des ententes à ce sujet. Je crois comprendre que certaines ententes ont été conclues. Un certain nombre de cas avait cependant été déferé aux tribunaux américains par les parents concernés, et il n'y a évidemment pas eu de discussion pendant que cette question était pendante devant les tribunaux américains. Mais j'ai lu récemment que, maintenant que les tribunaux américains ont rejeté les demandes des parents québécois, l'entreprise Richardson-Merrell a consenti à entreprendre des négociations avec les parents concernés, si ceux-ci sont intéressés.

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné, comme le soulignait le ministre, qu'à la fin de décembre un tribunal de Philadelphie a reconnu que la compagnie n'était pas responsable quant au délai prescrit qui était expiré, le ministre peut-il dire s'il a l'intention de communiquer avec les avocats ou les parents de ces victimes pour leur assurer les services essentiels en vue d'obtenir un règlement satisfaisant?

M. Lalonde: Il me fera plaisir de le faire, monsieur le président, mais la compagnie a déjà indiqué publiquement, et cela a été rapporté dans les journaux, qu'elle était même prête à entreprendre des négociations avec les parents qui avaient vu leur poursuite rejetée par les tribunaux américains.

[Traduction]

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ÉTRANGERS CANDIDATS À L'IMMIGRATION—LA QUESTION DE LA PRATIQUE GÉNÉRALE DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme la nouvelle politique d'immigration sera établie sous peu, j'aimerais lui demander s'il y a de nouvelles données statistiques sur les demandes présentées aux universités canadiennes par des étudiants en médecine ayant indiqué, premièrement, qu'ils acceptaient de faire de la pratique générale pendant une période déterminée et, deuxièmement, s'ils acceptaient d'aller là où on a besoin de leurs services au Canada?